

Pegasus: voici les médias français que le Maroc va poursuivre en justice, selon l'avocat du royaume à Sputnik

14:49 28.07.2021

Par [Manal Zainabi](#)

Dossier: [Affaire d'espionnage Pegasus](#)

Accusé d'avoir utilisé le logiciel israélien Pegasus pour l'espionnage présumé de certains journalistes, activistes, et hommes politiques au Maroc et à l'étranger, le royaume s'en défend formellement et annonce de nouvelles attaques en justice contre ses détracteurs. Détails exclusifs avec Me Olivier Baratelli, l'avocat de l'État marocain.

Alors que les révélations de «Pegasus Project» continuent à faire couler beaucoup d'encre, le Maroc, qui a été plus particulièrement pointé du doigt dans cette affaire de cyber espionnage massif présumé, réplique en multipliant les attaques judiciaires en France.

Le 23 juillet, le pays a lancé une première procédure en diffamation contre l'ONG Amnesty International et le collectif «Forbidden Stories». Ce sont ces deux organisations qui ont dévoilé une utilisation prolifique présumée, par plusieurs États et gouvernements, dont le Maroc, du puissant logiciel espion Pegasus de la société privée israélienne NSO Group, pour la surveillance de milliers de journalistes, politiques, militants et avocats. Ce mercredi 28 juillet, l'avocat français du royaume du Maroc, Me Olivier Baratelli, chargé de défendre l'État marocain dans «l'affaire Pegasus» annonce dans cet entretien accordé à Sputnik avoir fait remettre quatre nouvelles citations directes en diffamation, *«qui en appelleront d'autres contre tous les médias, journaux, radios ou télévisions, qui ont à leur tour repris à leur compte, sans les vérifier ces inepties»*.

Sputnik: Le 23 juillet dernier, le Maroc a enclenché deux procédures pénales pour diffamation contre Amnesty International et Forbidden Stories. Aujourd'hui, vous nous annoncez que de nouvelles actions judiciaires ont été décidées. Pouvez-vous en livrer les détails?

Me Olivier Baratelli: Le royaume du Maroc, par l'intermédiaire de son ambassadeur en France Monsieur Chakib Benmoussa, m'a demandé d'accentuer encore ma réponse judiciaire en France en engageant de nouvelles procédures pour faire sanctionner ces accusations d'espionnage sans fondements. Plus précisément, l'État marocain a décidé de saisir, à nouveau, la justice française pour faire cesser et condamner la propagation d'allégations mensongères par le journal Le Monde, le site d'information en ligne français Mediapart et Franceinfo du Groupe Radio France, qui reprennent, sans la moindre vérification, des informations totalement fausses d'Amnesty International et de son relais «Forbidden Stories», qui affirment depuis plusieurs jours, et sans preuves concrètes et démontrées que l'État marocain aurait utilisé un logiciel espion.

Dans le détail, ces quatre nouvelles procédures pénales, directement engagées visent à faire comparaître, dès le 15 octobre prochain à 13h30, devant la 17ème Chambre correctionnelle du Tribunal judiciaire de Paris:

- Le quotidien français Le Monde, membre du cartel des 17 médias internationaux qui propagent des accusations aussi graves qu'infondées, et son directeur Jérôme Fenoglio: deux citations directes viseront deux articles distincts de ce journal.

- Le média en ligne Mediapart et son Directeur de la publication Herve dit Edwy Plenel.
- Radio France, qui dans ses colonnes a prétendu, dans un article du 18 juillet que «le projet Pegasus: un logiciel utilisé par des États pour cibler des politiques, des journalistes, des avocats... y compris des Français».

Ces nouvelles procédures en appelleront d'autres contre tous les médias, journaux, radios ou télévisions, dont RFI et France Culture, qui ont à leur tour repris à leur compte, sans les vérifier, ces inepties.

**Sputnik: Dans quel objectif l'État marocain intente-t-il ces nouvelles actions en justice?
Me Olivier Baratelli:**

Par ces actions judiciaires, qui sont la suite logique des poursuites pénales engagées la semaine dernière, le royaume du Maroc entend ne pas laisser impunies les reprises de ces multiples mensonges et les fake news propagées par ces médias. Je tiens également à préciser que le royaume du Maroc a décidé d'intensifier ses poursuites judiciaires, dès lors que, malgré ses demandes réitérées, ni l'ONG Amnesty International, ni le consortium Forbidden Stories, ni aucun des médias qui ont, sans vérification, repris à leur compte ces mensonges, n'ont apporté la moindre preuve, le moindre document, la moindre pièce pour tenter de justifier ces accusations totalement ubuesques.

Sputnik: En quoi consistera concrètement le fond de votre plaidoirie?

Me Olivier Baratelli: Nous allons demander que la justice française condamne sévèrement ces procédés dangereux qui consistent à reprendre des informations erronées sans les vérifier et que la justice ordonne une juste réparation du lourd préjudice moral subi.

Sputnik: Le Maroc a-t-il acheté et utilisé le logiciel espion Pegasus?

Me Olivier Baratelli: Par ces nouvelles actions judiciaires, l'État marocain entend réaffirmer justement sa position clairement exprimée dans ses communiqués des 19 et 21 juillet: le Maroc n'a jamais été client de l'entreprise NSO et n'a jamais utilisé le logiciel Pegasus, ce qui permet de mesurer l'ampleur de la désinformation dont a été et est encore victime l'opinion publique internationale.
